

## Hypoteque judiciaire provisoire

Par BF47, le 31/03/2011 à 10:20

## Bonjour,

j'ai une maison en indivis avec mon frère venant de nos parents monfrère veut m'acheter ma part et nous sommes d'accord il m'a prété de l'argent à valoir sur la vente Sur ce bien mes beaux freres avec qui ma femme à un litige sur la secssession de mes beaux parents ont pris une hypotheque judiciaire provisoire celle ci arrive à expiration le 23/05/2011 LE JUGEMENTa été rendu le 20/10/2010 et ma femme condamnée depuis plus rien la succesion n'est pas arrétée ni d'appels fait au jugement.

comment vedre ma part ? Y A TIL UN DELAIS POUR réaliser la vente avant ou après la fin ou le renouvellement de cette hypothéque???

comment vendre??

**MERCI B.ferret**